

84 heures Sa 24. 4.99
Sam edr

Transfert du Musée des beaux-arts: c'est le retour à la case départ

Le Conseil d'Etat écarte le site de Montbenon et réaffirme son soutien au projet, lancé voilà deux ans, de déménager le musée à l'ancien siège du Crédit Foncier. Un montage financier constitué de fonds publics et privés est envisagé.

Transférer le Musée cantonal des beaux-arts du Palais de Rumine au palais de justice de Montbenon? Pas question. Ni le Conseil d'Etat, ni la Ville de Lausanne, ni la commission du



PAR
Madeline SCHÜRCH

Grand Conseil ne veulent entrer en matière sur cette option, proposée il y a dix-huit mois par le député socialiste Claude Ogay. Au contraire, le Conseil d'Etat réaffirme aujourd'hui son soutien au projet, lancé il y a deux ans par André Gavillet et Marx Lévy, de démanteler les collections cantonales à l'ancien siège du Crédit Foncier Vaudois, à Chauderon. Il a déjà réactivé les démarches auprès des milieux artistiques et économiques, afin de concrétiser

un projet qui ne présenterait pas trop lourd sur les finances cantonales.

Rocade trop chère

Il y a deux ans pourtant, l'idée de déménager le musée à Chauderon n'obtenait qu'un intérêt poli de l'Etat. Le patron des Finances, Charles Favre, voyait mal comment faire figurer cet investissement dans la liste des priorités. C'est encore l'argument financier qui relègue aujourd'hui le postulat de Claude Ogay aux oubliettes, à moins que le Grand Conseil en décide autrement en mai prochain.

Installer le Musée des beaux-arts au Palais de justice de Montbenon, et transférer le Tribunal de district dans les locaux désaffectés de Chauderon, impliquerait une double réaffectation. Or, le tribunal vient d'être rénové pour un coût de 13,5 millions de francs. Le transformer pour accueillir un musée, puis acquérir

et réaménager le bâtiment de l'ancien Crédit Foncier pour y reloger le tribunal devrait encore accroître le coût de l'opération. La Municipalité de Lausanne l'a dit tout net: «Il s'agirait là d'une véritable dilapidation des fonds publics.»

Machine en marche

A Chauderon, en revanche, les locaux du Crédit Foncier sont vides. Un transfert du musée dans ce bâtiment, propriété de la Banque Cantonale Vaudoise, serait plus simple. Mais le projet, estimé initialement à quelque 60 millions, ne peut être assumé par l'Etat seul. Claude Ruey, chef du Département des institutions et des relations extérieures, envisage un montage financier mixte, constitué de fonds publics et privés. Il a mandaté une personnalité connue des milieux artistiques et bancaires pour relancer les démarches auprès de mé-



Le Conseil d'Etat réaffirme son soutien au projet de déménager les collections cantonales à l'ancien siège du Crédit Foncier Vaudois, à Chauderon.

Patrick Martin
M. S. □

majoritaire de la Banque Cantonale Vaudoise, espère obtenir un geste de la propriétaire des lieux.